

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **1^{er} avril 2019** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (15.45 heures)

1. Personnel: Promotion d'un fonctionnaire communal – décision.
2. Enseignement musical: Classement de trois chargé de cours – décisions.

Séance publique (16.00 heures)

3. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
4. Administration générale
 - 4.1. Titres de recette – décision.
 - 4.2. Autorisation d'ester en justice en matière de paiement d'une facture émise par l'administration communale – décision.
 - 4.3. Démission et nomination dans la commission de la famille, du 3^e âge et des handicapés – décision.
 - 4.4. Démission et nomination dans la commission des affaires culturelles, touristiques et des festivités – décision.
 - 4.5. Démission et nomination dans la commission de la circulation et des transports en commun – décision.
 - 4.6. Vote d'un crédit spécial concernant la rénovation du Centre Culturel à Rodange – décision.
 - 4.7. Décompte concernant la télégestion du réseau de l'eau potable (mise à jour des logiciel et équipements électromécaniques) – décision.
5. Personnel
 - 5.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) pour les besoins du service des agents municipaux – décision.
 - 5.2. Création d'un poste de salarié (m/f) pour les besoins du service entretien et nettoyage – décision.
6. Affaires sociales: Approbation du compte de l'exercice 2017 de l'Office social – décision.
7. Propriétés
 - 7.1. Contrat de bail relatif à la location de terrains sis à Lamadelaine, lieux-dits «Im Gelben Butter» et «Im Dielchen», à M. Claude Tockert – décision.
 - 7.2. Compromis concernant l'acquisition de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société CDBgest SARL – décision.
 - 7.3. Compromis concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société iGest Immo SARL – décision.
 - 7.4. Compromis concernant l'acquisition de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Paul Vanclaire-Lippens – décision.
 - 7.5. Compromis concernant l'échange de terrains sis à Rodange, lieu-dit «Rue Jos Moscardo», avec la société Kalista Immo SA – décision.
 - 7.6. Compromis concernant la vente d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Op Raechels», à la société Fish Center SARL – décision.
8. Urbanisation: Demande de morcellement de Mme Marie-Thérèse Pirali concernant un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Près» – décision.
9. Transports et communications
 - 9.1. Ratification du règlement temporaire d'urgence de la circulation routière concernant la migration annuelle des batraciens à Lamadelaine, lieu-dit «Im Gieschtefeld» – décision.
 - 9.2. Ratification du règlement temporaire d'urgence de la circulation routière dans la rue du Clopp (n°10-12), à Rodange – décision.
 - 9.3. Ratification du règlement temporaire d'urgence de la circulation routière dans la rue du Clopp (n°176), à Rodange – décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 22 mars 2019
Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire,
Mike Braun

Le président,
Pierre Mellina
